



1101955704

DATE DEPOT :	2011-03-01
NUMERO DE DEPOT :	2011R019963
N° GESTION :	2010B13121
N° SIREN :	334457710
DENOMINATION :	VISIT EUROPE
ADRESSE :	44 rue Alexandre Dumas 75011 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/10/21
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	AUGMENTATION DE CAPITALMODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

VISIT EUROPE

Société Anonyme au capital de 1.800.000 €

Siège social : 44 rue Alexandre Dumas – 75011 PARIS

334.457.710 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 OCTOBRE 2010

L'an deux mil dix,

Le vingt-et-un octobre à onze heures,

Les administrateurs de la société VISIT EUROPE, société anonyme au capital de 1.800.000 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 334.457.710 dont le siège social est situé 44 rue Alexandre Dumas à PARIS (75), se sont réunis en Conseil, au siège social sur convocation du Président, faite conformément à l'article 11 des statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

- Monsieur Anton GSCHWENTNER,
- Monsieur Helmut GSCHWENTNER,
- Madame Simone WECHSELBERGER,

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Anton GSCHWENTNER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Helmut GSCHWENTNER remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- 1 - Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital
- 2 - Modification corrélatrice des statuts

Enregistré à : SIE PARIS 11E STE MARGUERITE

Le 22/11/2010 Bordereau n°2010/476 Case n°8

L'enregistrement : 500 €

Pénalités :

Total liquidé : cinq cents euros

Montant reçu : cinq cents euros

L'Agent

René PASCAL
Agent des impôts

Ext 5020



1 - Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital

Le président rappelle la délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2010 ayant décidé une augmentation du capital social de 2.000.010 € par l'émission de 133.334 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15 €, à libérer lors de la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société. —

Ces actions nouvelles devaient être intégralement libérées lors de la souscription. —

Le président rappelle que lors de la même délibération, l'assemblée générale a supprimé le droit préférentiel de souscription des actionnaires à concurrence de 133.334 actions nouvelles au profit de :

La Société TRAVEL EUROPE,
Unterdorf 37a-6135 STANS,
Représentée par Monsieur Helmut GSCHWENTNER

Le président rappelle enfin que l'assemblée générale a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration pour la réalisation de l'augmentation de capital, recevoir et constater la souscription des actions nouvelles, recevoir les versements exigibles, arrêter le solde créditeur des comptes courants ouverts dans les livres de la société au nom des souscripteurs libérant par compensation les actions souscrites, modifier éventuellement les dates d'ouverture et de clôture de la souscription, clore par anticipation la souscription dès que toutes les actions auront été souscrites, constater la libération des actions souscrites, effectuer le dépôt des fonds reçus dans les conditions légales, apporter aux statuts les modifications corrélatives nécessaires, accomplir toutes formalités et prendre toutes mesures aux fins de la réalisation définitive de l'augmentation de capital et généralement faire le nécessaire. —

Puis le président remet aux membres du conseil d'administration :

- le bulletin de souscription reçu du souscripteur ;
- le certificat du dépositaire des fonds.

Après avoir examiné l'ensemble des documents relatifs à cette augmentation de capital, le conseil d'administration constate que : —

— les 133.334 actions nouvelles de 15 € de valeur nominale chacune composant la totalité de l'augmentation de capital de 2.000.010 € ont été entièrement souscrites par la bénéficiaire de la suppression du droit préférentiel de souscription ; —

— la souscription a été libérée en espèces, dans les conditions fixées par l'assemblée générale ainsi que l'atteste le certificat établi par la banque CIC EST, agence de Colmar, BP 68 35 A rue des Clefs à COLMART (68), dépositaire des fonds, dont un exemplaire est annexé aux présentes. —

En conséquence, les 133.334 actions nouvelles de 15 € de valeur nominale chacune ayant été entièrement souscrites et libérées des sommes exigibles dans les conditions de l'émission, l'augmentation de capital de 2.000.010 € décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2010 est définitivement réalisée. —



2 - Modification corrélative des statuts

En conséquence, le conseil d'administration constate que les modifications statutaires décidées par l'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2010 est définitive, le 8^{ème} paragraphe de l'article 6 et l'article 7 des statuts étant désormais libellé comme suit :

« Article 6 – Apports (8^{ème} paragraphe)

...

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 19 octobre 2010, le capital a été augmenté d'une somme de 2.000.010 € par émission de nouvelles actions en numéraire entièrement souscrites et libérées.

Article 7 – Capital social

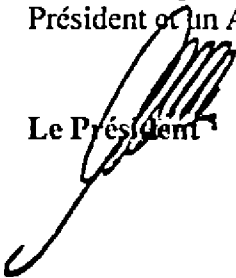
Le capital est fixé à la somme de TROIS MILLIONS HUIT CENT MILLE DIX (3.800.010) EUROS. Il est divisé en 253.334 actions de QUINZE (15) EUROS chacune, de même catégorie. »

-:-:-:-:-

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président



Un Administrateur





CIC CAE COLMAR
BP 68 35A RUE DES CLEFS 68027 COLMAR CEDEX
☎ 03 89 20 51 20 FAX 03 89 20 51 54 ✉ 33080@cic.fr BIC : CMCIFRPP

AUGMENTATION DE CAPITAL DE S.A.

Certificat de souscription et de versement délivré par la banque

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC CAE COLMAR, 35A RUE DES CLEFS, 68027 COLMAR CEDEX certifie par la présente,

qu'une somme globale de 2 000 010 € (deux millions dix euros), représentant 100 % des apports en numéraire de l'augmentation de capital de la société VISIT EUROPE, a été versée en compte spécial :

30087 33080 33370302 72,

ouvert au nom de la société : VISIT EUROPE
ayant pour siège : 44 RUE ALEXANDRE DUMAS 75011 PARIS

à l'appui des souscriptions à l'augmentation de capital de 1 800 000 € à 3 800 010,00 €.

Le présent certificat est établi pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le 21 octobre 2010

(cachet et signatures notariées)

 Est
CAE COLMAR
35 A rue des Clefs
68027 COLMAR CEDEX